



Problème de voirie dans un lotissement

Par **calimero21110**, le **20/10/2011** à **14:52**

Bonjour,

J'habite dans un lotissement en cours de construction. La voirie n'est toujours pas faite. Depuis environ 6 mois, moi et les habitants du lotissement contactons le lotisseur pour qu'il fasse le nécessaire pour venir remblayer la voirie car nous avons des gros trous partout et cela abîme nos voitures. A chaque fois, il nous répond que cela va être fait la semaine prochaine et rien ne se fait. Pouvez-vous me dire si nous avons droit à des recours et quelles sont les obligations du lotisseur.

Merci pour vos réponses.